

Qui sont Tourqui et Mouigni, qui réclament l'indépendance de Mayotte ?



Nadia Tourqui, prétendue experte en développement mondial...

Cette contribution est dédiée à mon amie Claudine DUPONT-TINGAUD, ardente patriote ayant fait l'objet d'un rappel à la loi et d'une lourde amende pour un fait qui ne peut être considéré que comme une vétille au regard des infractions dont sont coupables et responsables deux « compatriotes » d'origine grande comorienne dont je vais vous causer, à savoir Amina MOUIGNI et Nadia TOURQUI.

De façon récurrente, un nombre appréciable de Français et de Françaises d'origine grande comorienne principalement, se permettent de remettre en cause l'appartenance à la France du 101^e département français. A cette fin, elles ou ils se basent sur un épiphénomène à savoir une résolution non contraignante des Nations dites Unies qui date de plus de quarante ans et occultent totalement un phénomène bien plus significatif à savoir qu'aujourd'hui largement plus de la moitié des originaires des îles de l'archipel dit des Comores, possède la

nationalité française.

D'un point de vue logique, il est choquant que des Français dont le centre des intérêts se situe en France, dont les enfants sont français, réagissent non comme des citoyens français, mais comme des nationalistes comoriens avant tout en prenant fait et cause pour un pays qui conteste notre présence dans le canal du Mozambique.

Plusieurs arguments d'ordre juridique nous incitent à ne plus tolérer l'attitude de plus en plus agressive de ces personnages :

- la remise en cause de l'intégrité et de l'unité de la France
- l'oubli d'une règle cardinale qui exige d'une Française ou d'un Français qu'ils ne se comportent pas comme des nationaux d'un pays étranger et qu'ils peuvent s'ils ont la nationalité de ce pays, être déclarés avoir perdu la qualité de Français. Cet oubli est encore plus blâmable lorsque le personnage – comme l'élue de La Courneuve – exerce des fonctions officielles.
- le fait particulièrement grave et préjudiciable qu'une femme de nationalité française envisage le retrait de la protection de la loi laïque française à des dizaines de milliers de jeunes filles et de jeunes femmes françaises, à savoir les Mahoraises résidant à Mayotte qui du jour au lendemain, se verraient soumises à la Charia de la République unie [\[1\]](#) des Comores.

Intéressons-nous aujourd'hui à deux personnes, passablement remuantes dans les médias au sujet de Mayotte mais nettement plus discrètes sur le plan de leurs performances dans le développement de leur île d'origine : Amina MOUIGNI, conseillère municipale de la mairie de La Courneuve et Nadia TOURQUI qui se proclame experte en développement international, fille d'un notable grand comorien possédant des biens à Paris, et qui, à ce jour, a, semble-t-il, surtout

excellé dans le commerce et la dégustation de vins et spiritueux.

Amina MOUIGNI résidait dans les Bouches-du-Rhône[2] avant de « monter » à La Courneuve, fief communiste où ont fourbi leurs armes (comme le monde est petit !) Rokhaya DIALLO et Sonia NOUR.

L'audacieuse Amina s'est fendue récemment[3] dans un français assez ampoulé et perclus de nombreuses fautes d'accord d'une lettre au Président de l'Assemblée nationale pour demander la destitution de Mansour KAMARDINE du poste de Président du groupe d'amitié France-Comores. En réalité, aucun fait précis n'est allégué, si ce ne sont de vagues « dérapages verbaux ». Madame MOUIGNI se livre donc à la diffamation. Elle dénie même irrévérencieusement au ministre d'Etat de l'Intérieur, le droit de proclamer la simple vérité suivante : « la crise que nous connaissons à Mayotte est due à la crise migratoire ... de cette île ». Car martèle-t-elle, Mayotte est une île comorienne et la France serait responsable de la mort de toutes celles et de tous ceux qui en essayant d'y accéder avec des rafiots de fortune, se noient dans le canal du Mozambique.

Mais au fait Madame MOUIGNI, si la France est tellement coupable et responsable que faites-vous sur son sol ? Pour moi, Madame, votre prétention de Grande Comorienne de refuser aux Mahorais leur souveraineté sur leur île m'est insupportable. J'ai essayé en vain de vous l'expliquer en vous téléphonant longuement à votre domicile le 27 mars 2018 au soir. Vous n'avez évidemment pas répondu au courrier que je vous ai adressé peu après.

Dans votre attitude agressive, vous êtes rejointe par une certaine Nadia TOURQUI qui déploie le même discours, Mayotte est comorienne. Elle affirme sans rire que la population vit « dans l'illusion de l'appartenance de (sic !) la France ».

Lorsque le journaliste l'interroge sur la volonté des Mahorais

de rester Français, la peu éblouissante Nadia ose proclamer : « Cette volonté des Mahorais de rester Français à une écrasante majorité est le résultat d'un conditionnement de l'opinion depuis plus de 40 ans ». Et de poursuivre : « Comme on peut voir certains conditionnements dans la métropole tels que le chômage vient des immigrés et l'insécurité vient de l'Islam ». (Ben voyons !)

Comment obtenir un revirement de l'opinion, communauté mahoraise en tête ? Par une « tournée » d'explication. Las, nulle trace à ce jour de cette tournée. Nadia confondrait-elle « tournée » de sensibilisation avec tournée de vins et spiritueux ?

Pourtant notre pimprenelle ne manque pas d'idées. Pour remettre les quatre îles au même niveau, rien ne vaut un « Fonds de développement des Comores » financé par la France, évidemment, qui a tant à se faire pardonner. Le préjudice qu'elle a causé, les milliers de morts, noyés du fait de... l'occupation illégale de l'île comorienne de Mayotte. Une suggestion de ma part : pourquoi ne pas alimenter ce fonds par les gains engrangés par la suppression de la pension de réversion qu'on semble envisager en haut lieu ?

Mais assez d'élucubrations à la TOURQUI !

Ceux qui osent prôner l'attribution de Mayotte à l'Union des Comores (extrême-droite et extrême-gauche pour une fois d'accord) feraient bien d'y réfléchir à deux fois ! On ne peut aujourd'hui traiter les Mahorais comme on a traité les harkis en 1962[4] !

Ou alors qu'on le dise franchement, vive la partition de la France, à commencer par la création d'une enclave islamiste comorienne dans les Bouches-du-Rhône où il y a plus de cent cinquante mille Comoriens auxquels on livrera en pâture les Mahorais et les Mahoraises.

Jean-Michel WEISSGERBER

Colmar, le 21 juin 2018

Post-Scriptum : Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la CGT s'est, le 8 juin 2018, heureusement démarqué, en situant Mayotte dans la République française, des brontosaures du Parti Communiste dit encore Français. Qu'il persévère, nous lui en serons reconnaissants !

[\[1\]](#) Auparavant République Fédérale Islamique des Comores

[\[2\]](#) Marseille, faut-il le rappeler, constitue la capitale mondiale des Comores.

[\[3\]](#) Voir la parution de sa lettre ouverte, publiée par Comores Infos du 25 mars 2018.

[\[4\]](#) Voir la contribution très pertinente à METAMAG du 9 avril 2018 du philosophe Arnaud LAUNAY « Rapprochement institutionnel entre Mayotte et l'Union des Comores : les Mahorais sont-ils les prochains harkis ? »